

## PROCES-VERBAL

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 18 septembre 2006 à 20h00

- Présents :**
- Mme Dominique Bernardet, Présidente
  - Mmes Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
  - MM. Jean Berthet, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Pierre Waepler, Conseillers municipaux
  - MM. Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
  - MM. Olivier Niederhauser, Stéphane Riem, Secrétaires communaux
- Excusés :**
- M. Jacques Magnenat, Maire
  - MM. Jean-Marc Styner, Marc Truan, Conseillers municipaux

---

### ORDRE DU JOUR :

1. Prestation de serment de M. Alexandre de Montmollin, nouveau Conseiller municipal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2006
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de la Mairie :
  - 4.1 Carnet noir
  - 4.2 Epicerie de Troinex
  - 4.3 Poubelles pour le tri sélectif des déchets à l'école
  - 4.4 Compte rendu administratif et financier
  - 4.5 Tournoi de l'Agorespace
  - 4.6 Voyage du Conseil municipal
  - 4.7 Journée « A pied à l'école »
  - 4.8 Restaurant scolaire
  - 4.9 Association « Les Poussins »
  - 4.10 Agenda
5. Nomination des Président(e)s et Vice-président(e)s des locaux de vote pour 2007
6. Propositions individuelles et questions
  - 6.1 Association « Les Poussins »
  - 6.2 Arbre dangereux au chemin des Bis
  - 6.3 Pollution du ruisseau des marais
  - 6.4 Aménagement du ruisseau des marais
  - 6.5 Place de la Mairie : joints défectueux
  - 6.6 Engagement d'un civiliste
  - 6.7 Branches mortes au chemin de Roday
  - 6.8 Poubelles au chemin Sous-le-Crêt

- 6.9 Liste « pense-bête » pour les Conseillers municipaux
- 6.10 Accueil des nouveaux électeurs étrangers
- 6.11 Commission d'urbanisme du 7 juin 2006
- 6.12 Feux « intelligents » à la route d'Annecy

## 7. Huis-clos : demandes de naturalisations

---

Mme Bernardet, Présidente, ouvre la séance à 20h00 et excuse MM. Magnenat, Truan et Styner et souhaite la bienvenue à M. de Montmollin avant de passer au point 1 de l'ordre du jour.

### **1. Prestation de serment de M. Alexandre de Montmollin, nouveau Conseiller municipal**

Mme Bernardet prie l'assemblée de se lever avant de donner lecture du serment suivant : « Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal. » M. de Montmollin le promet. L'assemblée prend acte de son serment et l'accueille par des applaudissements.

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2006**

Le procès-verbal est accepté sans remarque et à l'unanimité.

### **3. Communication du Bureau du Conseil municipal**

Sans.

### **4. Communications de la Mairie**

#### **Communications de M. Meynard, Adjoint**

M. Meynard commence par transmettre les cordiales salutations de M. Magnenat aux Conseillers municipaux et à M. de Montmollin en particulier.

#### **4.1 Carnet noir**

M. Meynard transmet les sincères condoléances de la Mairie à M. Waefler suite au décès de sa mère. Il informe ensuite le Conseil municipal que M. Philippe Bersier, régisseur des bâtiments locatifs de la commune, est décédé après une courte maladie. Il donne lecture d'un extrait de l'Encre bleue de la Tribune de Genève à son sujet.

#### **4.2 Epicerie de Troinex**

M. Meynard informe le Conseil municipal que l'épicerie de Troinex a réouvert ses portes le jour de la rentrée scolaire avec Mme Papallardo aux commandes et lui souhaite beaucoup de succès dans son entreprise.

#### **4.3 Poubelles pour le tri sélectif des déchets à l'école**

M. Meynard annonce que la Mairie a fait installer trois poubelles pour le tri sélectif des déchets dans les différents préaux de l'école. Ces poubelles ont été réalisées avec le concours des enfants de l'école par l'association Copyrart qui œuvre pour la réinsertion de personnes en difficulté. Il fait ensuite passer des photos des ces « œuvres ».

#### **4.4 Compte rendu administratif et financier**

M. Meynard rappelle que le compte-rendu n'est plus envoyé en tout-ménage aux Troinésien(ne)s mais reste disponible sur simple demande au secrétariat de la mairie ou est téléchargeable sur le site internet de la commune. Quelques exemplaires sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient en avoir un exemplaire ce soir.

## **Communications de M. Buclin, adjoint**

### **4.5 Tournoi de l'Agorespace**

Comme toutes ces dernières années, cette manifestation sportive a bénéficié d'un temps magnifique et a rencontré un grand succès. Ce tournoi a une nouvelle fois été organisé à la perfection et M. Buclin remercie vivement tous les membres du comité au nom de la Mairie, ainsi que les quelques conseillers municipaux qui ont aidé au service de l'apéritif.

### **4.6 Voyage du Conseil municipal**

M. Buclin indique qu'après un vote à une écrasante majorité, la sortie du Conseil municipal aura lieu en Valais. Le nombre total de participants se monte à 32 ! Si l'une des personnes inscrite devait avoir un empêchement de dernière minute ou des désirs spéciaux (ex. végétarien), merci d'en informer le plus rapidement possible M. Riem à la mairie.

### **4.7 Journée « A pied à l'école »**

M. Buclin rappelle que la journée internationale « A pied à l'école » aura lieu vendredi prochain et que les Conseillers municipaux sont cordialement invités à y participer. Le rendez-vous est fixé à 7h30 dans le préau de l'école avant de se rendre sur les différents points de départ des cortèges. Un café-croissant est ensuite prévu pour les parents et des petits pains et chocolat seront distribués aux enfants. Une animation sera assurée par les clowns de l'association Karaclown. La fin de la manifestation est prévue vers 8h45. L'invitation comportant tous les détails se trouve sur votre place.

### **4.8 Restaurant scolaire**

M. Buclin indique que depuis la rentrée, le nombre de repas quotidiens servis au restaurant scolaire varie entre 80 et 90 (environ 10 de plus que l'an passé), ce qui implique 2 services bien remplis. Nous sommes proches de la capacité maximum des locaux.

### **4.9 Association « Les Poussins »**

M. Buclin annonce que le rapport annuel de l'association pour l'accueil familial « Les Poussins » ainsi qu'une fiche récapitulative des activités et chiffres relatifs à cette association a été remis à chacun des Conseillers municipaux.

### **4.10 Agenda**

M. Buclin annonce les dates des événements suivants :

- Promotions citoyennes : 31 octobre 2006
- Festival « Grand-Cour » : 2 et 3 juin 2007

## **5. Nomination des Président(e)s et Vice-président(e)s des locaux de vote pour 2007**

Sont proposés et nommés par acclamation :

- Mme Dominique Bernardet (Lib.), Présidente
- M. Charles Matringe (DC), suppléant de la Présidente
- Mme Annick Deshayes (HP), Vice-présidente
- M. Jean-Pierre Waepler (Soc.), suppléant de la Vice-présidente

## **6. Propositions individuelles et questions**

### **6.1 Association « Les Poussins »**

M. Querio se réfère aux documents remis ce soir concernant les comptes de cette association et s'étonne de grosses disparités entre les comptes 2004 et 2005. M. Niederhauser lui répond en partie en l'informant que l'augmentation du poste « salaires » s'explique par l'engagement d'une coordinatrice pour l'administration. De plus amples explications seront données lors de la prochaine séance.

### **6.2 Arbre dangereux au chemin des Bis-de-Troinex**

M. Matringe signale qu'un arbre s'est affaissé au chemin des Bis et qu'il menace de tomber sur ledit chemin. La Mairie se chargera de faire le nécessaire au plus vite.

### **6.3 Pollution du ruisseau des marais**

M. Pittet a appris qu'une pollution était survenue début août au ruisseau des marais et demande si la Mairie a plus d'informations à ce sujet. M. Meynard lui répond que des présomptions existent quant à la source mais que les services concernés de l'Etat n'ont pas de certitude à ce jour.

### **6.4 Aménagement du ruisseau des marais**

Mme Martin revient sur une question posée lors de la dernière séance et aimerait connaître le type d'enrochement prévu pour les rives. Cette question dépendant du dicastère de M. Magnenat qui est absent ce soir, ce dernier répondra lors de la prochaine séance.

### **6.5 Place de la Mairie : joints défectueux**

Mme Martin revient également sur son commentaire de la séance précédente concernant le mauvais état des joints des dalles de béton de la place de la Mairie et constate que rien n'a été entrepris depuis. M. Meynard lui répond que selon M. Rey du bureau d'architectes ACAU, cette situation est normale et qu'il n'y a pas lieu d'entreprendre des travaux de réfection.

### **6.6 Engagement d'un civiliste**

M. Kaiser souhaite savoir si la mairie a plus d'informations concernant sa question sur l'engagement d'un civiliste. M. Buclin lui répond que les civilistes ne peuvent être placés que dans des établissements d'affectation qui doivent préalablement être agréés par le centre régional d'affectation. Ces établissements doivent déployer une activité dans des domaines tels que santé, service social, protection de l'environnement, entretien des forêts, agriculture, etc. Une collectivité comme la nôtre peut très bien être agréée dans la mesure où elle propose une activité dans l'un ou l'autre des ces domaines. Pour devenir établissement d'affectation, il faut établir un cahier des charges décrivant l'activité qui peut être confiée à un civiliste. Le travail proposé doit être en principe à plein temps (minimum 70 à 80%), sa durée peut varier entre 1 et 6 mois et il faut démontrer que l'activité proposée à un civiliste n'est pas destinée à remplacer l'engagement d'un employé, mais qu'il s'agit d'un surnuméraire pour une période déterminée. Au vu de ce qui précède, la mairie est d'avis de proposer ce type de service à la Fas'e pour l'animation du local des jeunes, le service de la voirie étant au complet.

### **6.7 Branches mortes au chemin de Roday**

M. Forestier signale des branches mortes sur plusieurs arbres longeant le chemin de Roday. M. Meynard lui répond qu'un expert avait été mandaté il y a deux ans environ pour établir un relevé sur l'ensemble de la commune mais que la mairie vérifiera sur place et prendra les mesures qui s'imposent.

### **6.8 Poubelles au chemin Sous-le-Crêt**

M. Forestier a constaté que les poubelles situées au fond du chemin Sous-le-Crêt ne sont toujours pas correctement cachées à la vue des passants, la haie poussive actuelle n'étant pas suffisante. M. Magnenat étant absent, plus d'informations à ce sujet seront apportées lors d'une prochaine séance. M. Querio met toutefois en garde la mairie contre une participation à des investissements d'ordre privé qui pourraient être lourds.

### **6.9 Liste « pense-bête » pour les Conseillers municipaux**

M. Lavorel demande où en est le projet de liste récapitulative des sujets traités en séance et leur évolution demandé par la commission de la communication. M. Niederhauser répond que la mairie donne déjà un suivi aux questions posées par les Conseillers municipaux en commençant ses communications par un intitulé « réponse aux questions de la dernière séance ». Après diverses remarques, M. Querio propose de renvoyer le sujet à la commission communication. L'ensemble des membres du Conseil municipal présents accepte cette proposition. Mme Martin quitte la séance car la Présidente ne lui donne pas la parole sur ce sujet, le vote ayant été effectué.

### **6.10 Accueil des nouveaux électeurs étrangers**

Mme Grodecki aimerait savoir comment se passera l'accueil des nouveaux électeurs étrangers le 30 septembre prochain lors de l'apéritif organisé à leur attention. M. Buclin lui répond que les Conseillers municipaux ainsi que le personnel communal recevront les invités à l'entrée avant de se mettre à leur disposition pour répondre à d'éventuelles questions. M. Forestier aimerait étudier la possibilité, dans un deuxième temps, de recevoir également les personnes ne faisant pas partie de cette première vague.

M. Querio propose de les accueillir à l'occasion de la réception des nouveaux habitants. M. Waefler propose d'attendre avant de prendre une décision et d'adapter la solution suite à la participation de la journée du 30. Mme Grodecki ajoute que la commission ad hoc pourra s'en occuper ultérieurement.

#### **6.11 Commission d'urbanisme du 7 juin 2006**

M. Berthet marque son mécontentement sur le fait que le rapport de la commission d'urbanisme du 7 juin dernier n'a pas été porté à l'ordre du jour de cette séance et déplore cet état de fait au vu de l'importance des sujets traités lors de cette séance (plan directeur communal et plan de circulation). M. Querio, Président de ladite commission, répond à M. Berthet qu'il aurait dû le contacter avant la séance de ce soir et indique que le rapport validant les décisions prises par la commission le 7 juin dernier sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

#### **6.12 Feux « intelligents » à la route d'Annecy**

M. Berthet aimerait savoir si ce projet est soutenu par la commune. M. Buclin répond par l'affirmative et précise que la mairie est en contact avec l'association des habitants du quartier et qu'un courrier sera envoyé au Département concerné.

### **7. Huis-Clos : Demandes de naturalisations**

MM. Buclin et Meynard donnent à tour de rôle lecture des informations concernant les personnes sollicitant une naturalisation suisse :

- HOGRAVE-GRAHAM, Ian Ernest, né le 4 mars 1957 à Pinelands (Afrique du Sud), de nationalité sud-africaine, domicilié au Chemin Pré-Cosson 4, 1256 Troinex
- DELIEUTRAZ née MIGUEZ IGLESIAS, Maria Belen, née le 20 août à Silleda (Espagne), de nationalité espagnole, domiciliée chemin Dottrens 36, 1256 Troinex
- MINNITI, Monica Cecilia, née le 30 juillet 1967 à Lima (Pérou), de nationalité péruvienne, domiciliée chemin Dottrens 65, 1256 Troinex
- LOSSKY, Philip John, né le 2 novembre 1960 à New-York (Etats-Unis d'Amérique), de nationalité américaine, domicilié chemin Sous-le-Crêt 42, 1256 Troinex

Le Conseil municipal donne un préavis favorable à ces demandes à l'unanimité moins 1 abstention.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la séance à 21h25.

La Présidente :  
Mme D. Bernardet

Le secrétaire :  
M. S. Riem

Un Conseiller municipal :